

en fonction d'un carnet des états qui garantira l'origine et la qualité de ces produits.

Une large adhésion

Car l'une des caractéristiques de ce mouvement de relocalisation des productions, qui va de paire avec le développement d'une agriculture fermière et durable, est l'adhésion de tous les maillons de la chaîne, du producteur au consommateur, comme c'est également le cas pour la filière de viande bovine qui est en

sont ensuite exportés - vers l'Italie notamment - pour y être engraisés.

Tandis que l'essentiel de la viande consommée au Pays basque (où il s'en mange beaucoup) est importé d'Europe du Nord et de l'Est. D'où l'idée de développer une filière qui permettrait d'engraisser sur place, d'abattre et de consommer une viande locale qui sera donc clairement identifiée comme telle.

coirigoin, EHLG a présenté ses chantiers en cours, et notamment un diagnostic pastoral dans les montagnes de Cize, commandé par la commission syndicale, et effectué en partenariat notamment avec l'association des bergers du Pays basque.

Une enquête est ainsi menée auprès des 350 exploitations installées sur les 11 communes de la montagne de Cize, afin d'analyser les activités d'estive par

tourisme et les loisirs. Le diagnostic porte également sur une évaluation du potentiel fourrager.

EHLG travaille également à l'élaboration d'un observatoire économique de l'agriculture du Pays basque.

L'association met en ligne sur son site (ehlgbai.org) des cartes interactives riches en informations sur l'économie agricole du Pays basque.

Des méthodes de travail contestées

TRIBUNAL Une affaire d'harcèlement moral au Carrefour d'Anglet a été plaidée hier

Les méthodes modernes de management peuvent-elles, si elles sont brutalement utilisées, virer au harcèlement moral ? La question soustendait l'audience du tribunal correctionnel, hier après-midi à Bayonne.

Un ancien chef de secteur de l'hypermarché Carrefour, à Anglet, aujourd'hui en poste à Bègles, était accusé de « harcèlement moral, dégradation des conditions de travail pouvant porter atteinte à la dignité, la santé ou l'avenir professionnel d'autrui ».

Cet homme de 48 ans qui travaille depuis vingt ans dans la grande distribution, dont quinze ans pour la même enseigne, était accusé d'avoir, en 2009 et 2010, exercé une « pression continue » sur deux chefs de rayon, les bombardant d'ordres et de consignes contradictoires, mul-

tipliant les coups de téléphone : jusqu'à 80 par jour.

En état d'invalidité

Deux rapports de l'inspection du travail confirmaient ces accusations. L'un de ces chefs de rayon, présent hier au tribunal, est depuis deux ans en état d'invalidité. Il s'était porté partie civile. L'autre, absent de l'audience, travaille toujours à Anglet dans le même hypermarché.

Le directeur de Carrefour en poste jusqu'en 2010, et son successeur, étaient poursuivis pour les mêmes motifs. L'inspection du travail (elle aussi absente de l'audience) les accusait d'avoir fermé les yeux sur le comportement de leur subordonné et de n'avoir pas pris de « mesures de prévention ».

Interrogé par le juge Laurent Tignol, qui présidait l'audience, le chef de secteur a dit ne pas comprendre les critiques portées contre lui. « Quand il faut remettre un outil de travail sur les rails, il y a des exigences, et cela ne fait pas plaisir à tout le monde. »

Produits périmés

Avec le chef de rayon toujours en activité, à l'époque responsable des produits alimentaires, un incident avait éclaté. Suite aux plaintes de nombreux clients, venus se faire rembourser des produits dont la date limite de consommation était dépassée. Le directeur, alerté, avait trouvé, dans son rayon, l'équivalent de 4 200 euros de produits périmés !

Défenseur de l'ancien chef de rayon, aujourd'hui en état d'invalidité, Jean-Baptiste Etcheverry souligna que son client, travaillant à Carrefour depuis trente ans, n'avait jamais fait l'objet de la moindre « lettre de cadrage ou de mise en garde ». Il demanda 50 000 euros au titre de dommages et intérêts.

Pour M^e Saint-Pierre, défenseur de l'ancien directeur de Carrefour Anglet, la relaxe s'imposait. Idem pour M^e Daoud, défenseur de l'actuel dirigeant. Son client, dit-il, confronté à l'affaire des produits périmés, avait fait ce qu'il fallait, alertant les services sociaux, proposant une forma-

tion complémentaire au chef de secteur. « Mon client est un homme pudique et un peu orgueilleux. Il est terriblement meurtri de se trouver là. »

C'est M^e Moriceau qui avait la charge de défendre le chef de secteur. Il s'en est tiré avec brio, rappelant d'abord le contexte dans lequel ces affaires avaient pris naissance : une époque où Carrefour Anglet qui avait été le fleuron du groupe était en perte de vitesse et où il était donc nécessaire de remonter la pente en changeant les habitudes.

Son client a-t-il la nuque un peu raide ? Peut-il être qualifié de « bon soldat », comme l'avait fait le procureur Brigitte Delobel ? Pour M^e Moriceau, il dit seulement ce qu'il pense. Et ce qu'on lui reproche, ce sont « des méthodes modernes de travail ». Et l'avocat s'amusa même à citer une lettre d'une syndicaliste CFDT reprochant à l'un des chefs de rayon ce qui était reproché au chef de secteur !

L'affaire a été mise en délibéré. Jugement le 2 octobre.
Emmanuel Planes

des douanes aurait perdu la maîtrise de son véhicule.

Les sapeurs-pompiers d'Hen-daye ont dû intervenir afin de désincarcérer l'un des fonctionnaires en service, bloqué dans son véhicule. Mais d'un côté comme de l'autre aucun blessé grave n'est à déplorer.

OUTRE-BIDASSOA

Forte poussée du chômage en Euskadi

Le nombre de chômeurs en Euskadi a augmenté de près de 1,5 % au mois d'août. Une poussée que le service public des demandeurs d'emploi tente de relativiser par l'arrêt des embauches saisonnières. Le taux de chômage outre-Bidassoa se situe ainsi autour de 13,5 %, quand en Espagne il frôle les 25 % de la population active.

Anoeta : un lifting à 62,5 millions d'euros

La mairie de Saint-Sébastien devrait valider vendredi le plan de rénovation de son stade de foot Anoeta, sanctuaire de la Real Sociedad et propriété de la municipalité. Les travaux consistent à augmenter la capacité d'accueil de 32 000 à 40 000 places, tout en diminuant la taille de la structure, en supprimant la piste d'athlétisme qui borde le terrain.

Quatre tours devraient également être bâties autour du stade. Un chantier colossal qui devrait durer quatre ans et coûter la bagatelle de 62,5 millions d'euros.

SCP MORICEAU et ASSOCIÉS
Avocats inscrits au Barreau de Bayonne
3, Résidence Alliance
Centre Joris - 64600 ANGLET
Tél. 05 59 22 44 00
Fax 05 59 22 44 01